

CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L1122-10 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 25 septembre 2018 à 20 heures 00' à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR : première convocation.

SÉANCE PUBLIQUE :

1. F.R.I.C. PLAN D'INVESTISSEMENT 2017-2018: AMÉLIORATION DE L'ÉGOUTTAGE DE RETINNE PHASE 1: CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ
2. F.R.I.C. PLAN D'INVESTISSEMENT 2017-2018: RÉFECTION DE LA RUE MARGANNE: CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ
3. NÉOMANSIO CENTRE FUNÉRAIRE DE LIÈGE - CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 26/09/2018 : APPROBATION DES POINTS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR : RATIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU COLLÈGE COMMUNAL DU 30/08/2018
4. CRÉDIT D'IMPULSION 2015: CRÉATION D'UN ESPACE PUBLIC PARTAGÉ ÉVOLUTIF RUE LONGUE HAYOULLE: APPROBATION DE L'AVENANT 4
5. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : RUE SAINTE JULIENNE
6. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES POUR PERSONNES HANDICAPÉES SUR LES VOIRIES COMMUNALES
7. PUBLIFIN - CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 05/10/2018 : APPROBATION DES POINTS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR
8. TOURISME : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MAISON DU TOURISME DU PAYS DE HERVE ET L'OFFICE DU TOURISME DE LA COMMUNE DE FLÉRON.

9. PERSONNEL ENSEIGNANT : DÉCLARATION DE VACANCE D'EMPLOIS AU 15/04/2018 - ERRATA
10. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - RÉGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR : MODIFICATION .
11. MAISONS D'ENFANTS - RÉGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR : ADOPTION
12. FABRIQUE D'ÉGLISE NOTRE-DAME À ROMSÉE - BUDGET 2019 : APPROBATION.
13. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE À MAGNÉE - BUDGET 2019 : APPROBATION.
14. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINTE-JULIENNE À RETINNE - BUDGET 2019 : APPROBATION.
15. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-DENIS À FLÉRON - BUDGET 2019 : APPROBATION.
16. MISE EN CONFORMITÉ DES LIMITES CADASTRALES POUR LA MAISON D'ENFANTS DE L'EUROPE :PRISE DE CONNAISSANCE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET ACCORD SUR LA MODIFICATION DE VOIRIE.
17. VÉRIFICATION DE LA SITUATION DE CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIÈRE : PRISE D'ACTE DU PV.
18. CONSEIL COMMUNAL - RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
19. CONSEIL COMMUNAL : COMMUNICATIONS

SÉANCE À HUIS CLOS :

1. ÉCOLE DU BOUNY - RATIFICATION
2. ÉCOLE "PLACE AUX ENFANTS" - RATIFICATION
3. ÉCOLE DU FORT - RATIFICATION
4. ÉCOLE "AU VIEUX TILLEUL" - RATIFICATION
5. ÉCOLE DU BOUNY - RATIFICATION
6. ÉCOLE "AU VIEUX TILLEUL" - RATIFICATION
7. ÉCOLES DU FORT/LAPIERRE - RATIFICATION

8. ÉCOLES COMMUNALES - RATIFICATION
9. ÉCOLE DE MAGNÉE - RATIFICATION
10. ÉCOLE DE MAGNÉE - RATIFICATION
11. ÉCOLE "AU VIEUX TILLEUL" - RATIFICATION
12. ÉCOLE "AU VIEUX TILLEUL" - STAGE DANS UNE FONCTION DE DIRECTION - ÉVALUATION PREMIÈRE ANNÉE DE STAGE
13. ÉCOLE LAPIERRE - STAGE DANS UNE FONCTION DE DIRECTION - ÉVALUATION DEUXIÈME ANNÉE DE STAGE
14. ÉCOLE LAPIERRE - NOMINATION DANS UNE FONCTION DE DIRECTION
15. PERSONNEL PUÉRICULTEUR - NOMINATION ET MUTATION
16. PERSONNEL PUÉRICULTEUR - NOMINATION
17. ÉCOLE DU FORT- CONGÉ POUR EXERCICE PROVISOIRE D'UNE AUTRE FONCTION
18. ÉCOLE "AU VIEUX TILLEUL" - INTERRUPTION DE CARRIÈRE
19. ÉCOLE LAPIERRE - INTERRUPTION DE CARRIÈRE
20. ÉCOLE LAPIERRE - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CONVENANCE PERSONNELLE
21. ADMINISTRATION DES RECETTES: DÉSIGNATION D'UN AGENT DE PERCEPTION ET MISE A DISPOSITION D'UN FONDS DE CAISSE.
22. ADMINISTRATION DES RECETTES: DÉSIGNATION D'AGENTS DE PERCEPTION - ACTUALISATION
23. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
24. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
25. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
26. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE

27. PERSONNEL COMMUNAL - AGENT STATUTAIRE - FIN DES FONCTIONS ET MISE A LA RETRAITE

28. PERSONNEL COMMUNAL - AGENT STATUTAIRE - FIN DES FONCTIONS ET MISE A LA RETRAITE

Pour le Collège,

Le Directeur général,



Philippe DELCOMMUNE.



Le Bourgmestre,



Roger LESPAGNARD.